

Elle raconte l'agression de son fils lycéen, à Caen

Le 13 mai, un adolescent de 16 ans, victime de harcèlement scolaire, a été passé à tabac par un élève de sa classe de sport à la sortie du lycée Malherbe. Sa mère, choquée, veut témoigner.

Témoignage

« Je veux que les gens aient conscience que ces violences ont lieu ici, à Caen, dans l'établissement scolaire de leurs enfants. » Quatre jours après l'agression, la douleur d'Aurélië est encore vive. Le 13 mai, son fils est pris à partie par un autre élève après le cours de sport. L'adolescent est insulté, menacé et reçoit une claque au beau milieu de la cour du lycée Malherbe, simplement parce qu'il a remporté un match de badminton.

Le lycéen lynché en public

Réservé et timide, le jeune de 16 ans, qui se rêve astrophysicien, encaisse sans rien dire. À la fin des cours, il s'apprête à prendre le bus pour rentrer chez lui lorsque son agresseur lui tombe dessus, accompagné de neuf personnes. Fatigué de se taire, le fils d'Aurélië somme ses camarades de le laisser tranquille.

C'est à ce moment-là qu'un déchaînement de violence se produit. Le lycéen, harcelé depuis le début de l'année, est mis à terre et roué de coups à la tête sous le regard d'autres élèves. Ce sont les cris d'une passante qui mettront fin à son supplice.

« J'étais au travail à ce moment-là. Mon fils est rentré chez nous tout seul en bus. Quand il m'a téléphoné, je l'ai récupéré pour l'emmener aux urgences et j'ai décidé de porter plainte », raconte douloureusement l'aide-soignante en passe de devenir infirmière. Pudique et inquiète, Aurélië n'en dira pas plus pour protéger son fils, en convalescence chez elle.



Photo d'illustration d'un lycéen arrivant devant les portes de son établissement scolaire.

PHOTO : BODNARCHUK/GETTY IMAGES/STOCKPHOTO

Si elle ose prendre la parole aujourd'hui, c'est « pour que cette violence ne soit pas banalisée ».

« Je demande l'exclusion des harceleurs »

Choquée et consternée par cet événement traumatique, elle souhaite communiquer le plus possible pour alerter les familles, les établissements et pour encourager les élèves harcelés à sortir de l'ombre pour témoigner. « Trop souvent, c'est aux victi-

mes de changer d'établissement scolaire. Je demande l'exclusion des harceleurs qui nuisent au bien-être de nos enfants, poursuit-elle en séchant ses larmes. Mon fils n'aime pas faire l'objet d'attention. Tout ce qu'il veut, c'est pouvoir étudier dans de bonnes conditions. »

Déterminée à agir, Aurélië a fait la démarche de contacter des associations qui combattent le harcèlement scolaire. « J'aimerais intervenir dans les lycées pour sensibiliser les jeu-

nes à cette cause. Je veux faire tout mon possible pour rassurer nos enfants », ajoute-t-elle. En attendant, la future infirmière reste au chevet de son fils pour que, petit à petit, il se reconstruise.

Garance HAMEON.

Numéro national gratuit, anonyme et confidentiel 7j/7, de 9 h à 23 h pour l'écoute des victimes et des familles : 3018.

« Pas une situation de harcèlement » pour l'académie

À la rentrée 2023-2024, l'académie de Normandie n'a eu de cesse de répéter que la lutte contre le harcèlement était « une priorité ». Des élèves « ambassadeurs » ont été formés dans les collèges et des lycées. Des cours d'empathie sont expérimentés dans les écoles.

Contactée par Ouest-France, l'aca-

démie de Normandie a confirmé « qu'une situation conflictuelle entre deux élèves du lycée Malherbe a donné lieu, à l'issue d'un cours d'EPS et, plus tard dans la journée, à l'extérieur du lycée, à des violences verbales et physiques. En revanche, il ne s'agit pas d'une situation de harcèlement. Il n'y a d'ailleurs aucun

cas de harcèlement signalé au lycée Malherbe ».

Par ailleurs, elle explique que « la direction de l'établissement a recueilli les témoignages des élèves et des familles » et « qu'une réponse éducative conforme au règlement intérieur a été décidée. Les personnels de l'établissement poursui-

vront le travail engagé au retour des élèves dans l'établissement ».

Quelles sont les sanctions appliquées ? Des exclusions sont-elles envisagées ? L'instruction de ce dossier vient de débiter. Des suites vont être apportées dans les semaines à venir.

Urgences et santé

Samu-médecins : 116 117 (le soir après 20 h).
Médecins de garde : 116 117 (le soir après 20 h).
Police secours : 17.
Pompiers : 18 (portable 112).
Commissariat de police : rue du Docteur-Thibout-de-la-Fresnaye, tél. 02 31 29 22 22.
CHU (Côte-de-Nacre) : tél. 02 31 06 31 06.
CHR (avenue Clemenceau) : tél. 02 31 27 27 27.

Pharmacie : appeler le 32 37.
Urgences dentaires : des dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h, tél. 02 31 85 18 13
Vétérinaire : clinique de la Porte de Nacre 84, rue de la Délivrande, à Caen, tél. 02 31 93 07 67.
Horaires des marées à Ouistreham : matin (coefficient 76) pleine mer 11 h 17 ; basse mer 6 h 04 ; l'après-midi (coefficient 77) pleine mer 23 h 33 ; basse mer 18 h 21.

Justice en bref

Ivresse au volant à Caen : cinq mois de prison ferme

Mardi, un homme de 63 ans a été jugé pour une conduite en état d'ivresse. Des faits délictueux (avec un taux supérieur à 0,8 g d'alcool par litre de sang) commis le 4 mars, en milieu de matinée à Caen.

Le casier judiciaire, notamment pour des problèmes d'alcool, ne plaçant pas en faveur du prévenu, le procureur de la République a requis

cinq mois de prison ferme. M^e Léandri, avocat du prévenu, sollicite, au cas où une peine de prison ferme serait prononcée, un placement sous bracelet électronique.

Ministère public et défense ont été entendus par le tribunal qui a prononcé une peine de cinq mois de prison ferme, à effectuer à domicile, sous surveillance électronique.

À l'agenda de Caen

Annoncez sur infocale.fr

Concerts et spectacles

Pièce de théâtre « Madame Reinette »
Comédie, humour. Spectacle humoristique de prévention des chutes, pour les retraités et les aidants, traité avec subtilité des facteurs de risque de chute et des comportements à adopter pour les éviter. La pièce sera suivie d'un échange et d'un pot convivial. Stands d'information.
Mardi 28 mai, 14 h à 16 h, Arcade, Notre-Dame-de-Gravenchon, 3, rue Jean-Maridor, Notre-Dame-de-Gravenchon. Gratuit. Contact : 02 31 86 70 50.

Culture et idées

Café voyage spécial 80^e anniversaire
Café participatif. Des plages anglaises jusqu'aux plages du débarquement en Normandie, un voyage commémoratif autour d'un apéritif normand, discussion et informations autour des cérémonies de juin 2024. Chaque participant peut partager avis, témoignages et lecture de petits textes.
Mardi 28 mai, 18 h 15 à 19 h 45, Maison du quartier de l'Église-de-Vaucelles, 1 bis, rue de Branville. Tarif : 3 €. Inscription avant le 27 mai. Contact : 06 38 50 36 07, aventure.tarot.club@gmail.com, https://

avventuraclub.over-blog.com/

L'angoisse du roi Salomon, de Romain Gary (Émile Ajar)
Livre, Lecture. Avec le langage naïf du narrateur, l'œuvre parle de vieillesse, d'espoir et d'amour. Empli de tendresse et d'humour, riche de personnages pittoresques, c'est un roman triste et drôle qui témoigne du génie de Romain Gary.
Judi 6 juin, 16 h à 18 h, salle espace 14, 106, rue d'Hérouville. Gratuit. Contact : 06 89 12 70 40, espace14.106@gmail.com, http://www.espace14.com/

Loisirs et sports

Soirée d'ouverture d'Époque, festival et salon du livre de Caen
Animation. Lecture musicale du dernier ouvrage de Pierre Assouline, Le nageur (Gallimard, 2 023), par la compagnie Les 400 coups. Lecture suivie d'un grand entretien avec Pierre Assouline à 19 h. Animé par Marie-Madeleine Rigopoulos.
Vendredi 24 mai, 18 h, bibliothèque Alexis-de-Tocqueville, 15, quai François-Mitterrand. Gratuit. Contact : 02 31 30 47 00, bibliotheque.caen@caenlamer.fr, http://bibliotheques.caenlamer.fr

Mieux comprendre les enjeux de la

mobilité

Balade. Balade où nous poserons les questions autour de la mobilité : marche, bus, taxi, tram, vélo, voiture, trottinette, train, avion, comment se déplacer ? Quelle sécurité, quel confort, quel partage, quelle place pour l'environnement ?
Samedi 25 mai, 10 h à 12 h 30, gare routière. Gratuit. Contact : association-demosthene@orange.fr, http://www.demosthene.asso.fr

Journée festive 2024



Vide-greniers. Organisé par l'association

Remparts. Buvette et restauration sur place. Jeux gonflables pour enfants. Sur inscriptions pour exposants.
Samedi 15 juin, 9 h à 18 h, en plein air, en face de l'avenue Nelson-Mandela (Parking du stade d'Ornano). Gratuit. Contact : 07 67 40 22 32, jamel.attar@gmail.com, http://remparts.net

Annnonce

Vie quotidienne

Marche pour le climat
Rassemblement. Marche pour le climat et la justice sociale, rendez-vous 14 h 30.
Samedi 25 mai, bibliothèque Alexis-de-Tocqueville, 15, quai François-Mitterrand. Gratuit. Contact : 06 60 63 51 96, altematiba.caen@gmail.com, https://caen.altematiba.eu/

Réveiller l'Europe, pour la révolution écologique

Élections européennes. Dans le cadre des élections européennes du 9 juin prochain, Thomas Pellerin-Carlin, candidat sur la liste de Raphaël Glucksmann, interviendra lors d'une réunion publique afin de présenter le programme écologique du Parti socialiste et de Place publique.
Samedi 25 mai, 18 h à 20 h, maison de quartier centre, 9, rue Neuve-Bourg-l'Abbé.

La bonne nouvelle

L'artiste Sean Scully tombé sous le charme de Caen



Une partie de la série « Ghost » du peintre américain Sean Scully.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Il a eu un coup de cœur pour l'église Saint-Nicolas ! » Mardi, en séance du conseil municipal de Caen, l'adjoint au maire en charge de la Culture, Patrick Nicolle, a rappelé que Sean Scully, l'une des figures de la nouvelle abstraction contemporaine, exposera à Caen, à compter du 21 juin « dans l'église Saint-Nicolas et son cimetière dormant ».

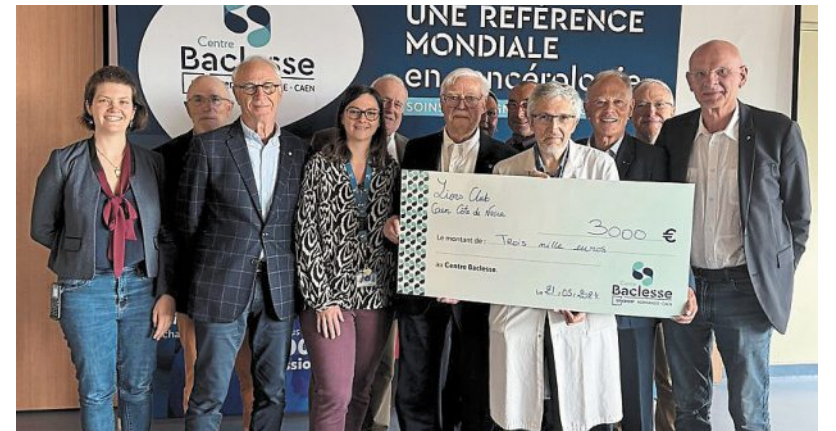
Inspiré de Matisse, Van Gogh ou Rothko, Sean Scully est réputé pour

ses œuvres monumentales formées de rayures, de lignes, de blocs, de grilles. Il est aussi sculpteur, graveur, illustrateur.

L'exposition du peintre américain est l'un des temps forts de la 5^e édition du festival Normandie Impressionniste (pendant six mois, des artistes exposent dans les villes normandes). Et qui sera gratuite et ouverte à toutes et tous.

On a aimé

Baclesse reçoit 3 000 € pour les cancers de l'ovaire



Le Lions club Caen Côte de Nacre a remis un chèque de 3 000 € au centre de lutte contre le cancer de Caen.

PHOTO : DR

Le centre de lutte contre le cancer François-Baclesse de Caen s'est vu remettre, hier, un chèque de 3 000 € de la part du Lions club Caen Côte de Nacre. Ceci grâce à l'opération Tulipes contre le cancer, conduite tous les ans par l'organisation.

Cette somme permettra à l'une des équipes de recherche de l'unité Inserm (Institut national de la santé et

de la recherche médicale) d'acquérir un appareil spécifique. Cette équipe travaille sur la biologie et les thérapies innovantes des cancers de l'ovaire.

Elle est notamment « impliquée dans la recherche de biomarqueurs, de méthodologies ou de tests fonctionnels susceptibles d'orienter la décision thérapeutique », explique-t-elle.

L'hommage aux agents pénitentiaires tués

Pages 4 et 6



Hier à l'ancienne maison d'arrêt, le Premier ministre Gabriel Attal et le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, ont rendu un hommage national au capitaine pénitentiaire Fabrice Moello et au surveillant brigadier Arnaud Garcia, décédés après l'attaque d'un fourgon de l'administration pénitentiaire.

PHOTO : MARTIN ROCHE/OUEST-FRANCE

Près de chez vous

PUBLICITÉ

Annnoncez sur infocale.fr

Box pédao éducative, créative et ludique pour enfants de 5 à 12 ans !



Lancement. Les Box Nenfars sont conçues pour offrir une expérience d'apprentissage immersive et enrichissante, avec des idées de sorties en famille ou avec ses proches. Chez Nenfars, nous sommes dédiés à fournir des ressources innovantes pour faciliter l'apprentissage et l'épanouissement des enfants.

Samedi 25 mai, 11 h à 19 h, Plein Ciel, rue Saint-Pierre. Contact : 06 79 70 93 44, contact@nenfars.com, https://nenfars.com/